

RAPPORT  
AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

**RAPPORT 21/70/VDV**

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions à des associations d'Intérêt Social - 2ème répartition 2021.**  
21-37291-DAS

Monsieur le Maire soumet au Conseil d'Arrondissements le rapport suivant :

La Ville de Marseille a décidé d'aider certaines associations développant des actions présentant un intérêt social pour les personnes résidant dans notre cité.

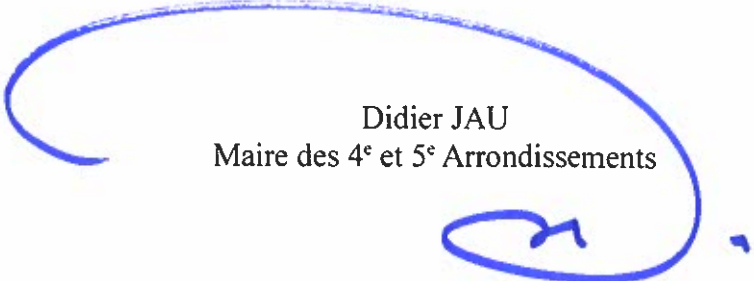
C'est pourquoi nous proposons au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération suivante :

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
VU LA LOI N° 82-1169 du 31 DECEMBRE 1982  
OUÏ LE RAPPORT CI-DESSUS  
DELIBERE

**ARTICLE 1** Des subventions sont attribuées à des associations développant des actions présentant un intérêt social pour les personnes résidant dans notre cité, au titre de l'année 2021 et dans le cadre d'une deuxième répartition de crédits :

Le Théâtre de la Grande Ourse	61 avenue des Chartreux 13004 Marseille	1 000 €
Ordinome	85 rue du Progrès 13005 Marseille	500 €

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements



# RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions à des associations d'Intérêt Social - 2ème répartition 2021.**

21-37291-DAS

- 0 -

Monsieur le Maire, sur la proposition de Monsieur l'Adjoint en charge du lien social, de la vie associative, des centres sociaux, du bel âge et de l'animation urbaine, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

La Ville de Marseille a décidé d'aider certaines associations développant des actions présentant un intérêt social pour les personnes résidant dans notre cité.

Après examen des dossiers qui nous sont parvenus, une deuxième répartition des crédits de l'année 2021, d'un montant de 72 400 Euros, est soumise à votre approbation.

Sont annexés à ce rapport, les conventions et avenants de toutes les associations subventionnées.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Municipal de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE  
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

**DELIBERE**

## **ARTICLE 1**

Des subventions sont attribuées à des associations développant des actions présentant un intérêt social pour les résidents dans notre cité, au titre de l'année 2021 dans le cadre de la répartition de crédits en hors libéralités.

Tiers n°003073  
Centre Régional Information Jeunesse  
Provence-Alpes-Cotes D'azur  
96 la Canebière  
13001 Marseille  
00009258

2 000 Euros

Tiers n°004366  
Ligue de l'Enseignement – Fail13  
192 rue Horace Bertin  
13005 Marseille  
00009304

5 000 Euros

**ARTICLE 2**

Le montant de la dépense, soit 7 000 Euros (sept mille Euros) sera imputé sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2021 - nature 6574.2 - fonction 524 - service 21502 - action 13900914.

**ARTICLE 3**

Des subventions sont attribuées à des associations développant des actions présentant un intérêt social pour les personnes résidant dans notre cité, au titre de l'année 2021 et dans le cadre d'une deuxième répartition de crédits :

Tiers	Association	Adresse	Avenant	EX	Montant
022283	L'Encre Bleue	Cité des Associations 93 la Canebière 13001 Marseille		EX018501	6 900 Euros
041502	Destination Familles	43 rue d'Aubagne 13001 Marseille	Avenant n°1 à la Convention n°21/80946 du 9 juillet 2021	EX017582	4 000 Euros
118814	La Revue Sonore	1 rue Consolat 13001 Marseille	Avenant n°1 à la Convention n°21/80948 du 9 juillet 2021	EX016880	1 000 Euros
165875	Association Ukulélé In Marseille	Cité des Associations 93 la Canebière Boîte n°226 13001 Marseille	Avenant n°1 à la Convention n°21/80951 du 9 juillet 2021	EX017904	500 Euros
165876	Dadomino	9 place Alexandre Labadie Étage 1 13001 Marseille	Avenant n°1 à la Convention n°21/80952 du 9 juillet 2021	EX018158	1 000 Euros
160401	Cultures et Formations Solidaire	Cité des Associations 93 la Canebière 13001 Marseille		EX018017	3 000 Euros
En cours de création	Cocoteam13	Chez Monsieur Yassine OUIS 3 rue de la Rotonde 13001 Marseille		EX017986	1 500 Euros
En cours de création	Adéquate	Cité des Associations 93 La Canebière 13001 Marseille		EX018129	2 000 Euros
166405	Faire Briller les Etoiles	70 rue Consolat 13001 Marseille		EX017963	3 000 Euros
043314	Petitapeti	C/O Solidarité Mieux Vivre 3 Bis rue d'Hozier 13002 Marseille	Avenant n1 à la Convention n°21/80953 du 9 juillet 2021	EX017764	500 Euros
108598	Association d'Aide aux Populations Précaires et Immigrées AAPP1	Résidence Fonscolombes 74 avenue Roger Salengro 13003 Marseille	Avenant n1 à la Convention n°21/80955 du 9 juillet 2021	EX017869	1 000 Euros
164121	Les Bordées	Chez Lokal 36 36 rue Bernard 13003 Marseille		EX018127	6 000 Euros

En cours de création	Association pour la Promotion de l'Interculturel du Parc Bellevue	École Arenc Parc Bellevue 143 rue Félix Pyat 13003 Marseille		EX016959	2 000 Euros
En cours de création	Voyons Plus Loin (VPL)	Les Docks Libres bât G1 1 rue Edouard Cremieux 13003 Marseille		EX018295	3 000 Euros
019088	Le Théâtre de la Grande Ourse	61 avenue des Chartreux 13004 Marseille	Avenant n°1 à la Convention n°21/80957 du 9 juillet 2021	EX016924	1 000 Euros
116340	Ordinome	85 rue du Progrès 13005 Marseille	Avenant n°1 à la Convention n°21/80958 du 9 juillet 2021	EX018352	500 Euros
011353	École des Parents et des Éducateurs des Bouches-du-Rhône Centre de Pédagogie Familiale	48 rue Raphaël 13008 Marseille	Avenant n°1 à la Convention n°21/80962 du 9 juillet 2021	EX017170	500 Euros
En cours de création	Association Kipawa	29 rue Wulfram Puget 13008 Marseille		EX018284	1 000 Euros
037326	Association Christophe	Hôpital Sainte Marguerite Pavillon Solaris 270 boulevard Ste Marguerite 13009 Marseille	Avenant n°1 à la Convention n°21/80964 du 9 juillet 2021	EX016358	500 Euros
043315	A Chacun Son Sport	138 boulevard Mireille Lauze 13010 Marseille		EX018360	1 500 Euros
110244	L'École du Chat Phocéenne	87 chemin de La Salette 13011 Marseille		EX018120	1 000 Euros
011591	Association des Equipements Collectifs les Escourtines	15 traverse de la Solitude 13011		EX017977	3 000 Euros
042013	Compagnie Après La Pluie	1 route des Camoins 13011 Marseille	Avenant n°1 à la Convention n°21/80967 du 9 juillet 2021	EX018099	500 Euros
042013	Compagnie Après La Pluie	1 route des Camoins 13011 Marseille	Avenant n°1 à la Convention n°21/80968 du 9 juillet 2021	EX018159	1 000 Euros
011577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître (AFAC)	Avenue Roger Salzmann Villa Emma 13012 Marseille	Avenant n°1 à la Convention n°21/80969 du 9 juillet 2021	EX017867	500 Euros
011577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître (AFAC)	Avenue Roger Salzmann Villa Emma 13012 Marseille		EX018209	1 000 Euros
004453	Centre de Culture Ouvrière pour le Centre Social Château Saint-Loup	Le Nautile 29 Avenue de Frais Vallon 13013 Marseille		EX018100	2 000 Euros
004453	Centre de Culture Ouvrière pour le Centre Social Château Saint-Loup	Le Nautile 29 Avenue de Frais Vallon 13013 Marseille		EX018222	1 000 Euros
004370	Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations pour le Centre Social Les Flamants	Maison des Familles et des Associations Avenue Salvador Allende 13014 Marseille	Avenant n1 à la Convention n°21/80971 du 9 juillet 2021	EX018275	1 000 Euros

044965	Une Terre Culturelle	4 chemin des Bessons 13014 Marseille	Avenant n1 à la Convention n°21/80972 du 9 juillet 2021	EX016979	2 000 Euros
037882	Le Gai Rire	260 rue Rabelais 13016 Marseille	Avenant n1 à la Convention n°21/80974 du 9 juillet 2021	EX017839	1 000 Euros
En cours de création	Auto École Sociale Adeys	Maison Asso Le Ligoures Place Romee de Villeneuve 13090 Aix en Provence		EX017531	9 000 Euros
038633	Les Sens de Vie	Maison de la Vie Associative Allée Robert Govi Quartier Les Défensions 13400 Aubagne	Avenant n1 à la Convention n°21/80976 du 9 juillet 2021	EX018005	500 Euros
160229	Le Rocher Oasis des Cités	91 rue Auguste Blanqui 75013 Paris	Avenant n1 à la Convention n°21/80977 du 9 juillet 2021	EX018163	1 500 Euros
<b>Total</b>					<b>65 400 Euros</b>

**ARTICLE 2** Sont approuvés les conventions et avenants ci-annexés.

Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer ces conventions et avenants.

**ARTICLE 3** Le montant de la dépense soit 75 900 Euros (soixante-quinze mille neuf cents Euros) sera imputé sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2021 - nature 6574 - fonction 524 - service 21502 - action 13900914.

**ARTICLE 4** Sont approuvés les conventions et avenants ci-annexés.

Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer ces conventions et avenants.

**ARTICLE 5** Le montant de la dépense soit 65 400 Euros (soixante-cinq mille quatre cents Euros) sera imputé sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2021 - nature 6574.1 - fonction 524 - service 21502 - action 13900914.

Vu et présenté pour son enrôlement  
à une séance du Conseil Municipal  
**MONSIEUR L'ADJOINT EN CHARGE DU LIEN  
SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE, DES  
CENTRES SOCIAUX, DU BEL ÂGE ET DE  
L'ANIMATION URBAINE**  
Signé : Ahmed HEDDADI